

Le conseil d'administration, est un groupe de douze membres qui se réunit au moins une fois par mois, soit en bureau, soit en totalité, pour étudier et valider les décisions de gestion, d'investissements, d'orientations à court et moyen termes et pour échanger sur l'activité de la maison avec le directeur.

En amont, une grande partie du travail se fait en commission – ou en mission dédiée. Ainsi, l'équipe travaux qui accompagne notre directeur, dans tous les projets d'aménagement : hier le changement de chaudière – aujourd'hui le réaménagement de la cuisine ou la continuité de la programmation de réhabilitation des grands chènes. Cette responsabilisation de chacun selon ses compétences : animation, organisation, secrétariat, connaissances médicales ou techniques permet, au président, comme au directeur, de s'appuyer sur une vraie équipe motivée pour le bien-être de nos résidents. Je remercie chacun et chacune pour son implication.

Il est rassurant de savoir que, malgré les changements inévitables dans la vie de la maison, même s'il existe, comme ailleurs, des loupés, et des périodes plus difficiles, comme cela a pu être le cas en fin d'année, nos équipes continuent d'assurer bienveillance et soins attentifs à nos résidents. En 2025, le choix a été fait de doubler – soit deux journées désormais - le temps de présence de la psychologue. Celle-ci est, ainsi, plus disponible pour assurer le suivi des résidents, l'accompagnement des soignants et, si nécessaire, celui des familles dans le cas de situations particulières.

La présence de bénévoles tout au long de l'année, que ce soit pour l'animation, la tenue de la boutique, le service du café, ou encore l'atelier Gallo, dont nous avons fêté, il y a quelques semaines, le dixième anniversaire – tout comme l'intervention régulière d'élèves des écoles, des tout-petits d'un groupe d'assistantes maternelles, le passage des coureurs de « run color », tout cela contribue à ouvrir notre Ehpad sur la vie locale pour ne pas en faire un établissement uniquement médical mais une maison où il fait bon vivre.

Sur le diaporama, un conteur en langue Gallèse, lors des 10 ans de l'atelier Gallo.

Il est toujours difficile, dans un rapport d'activité, de présenter, uniquement, les réalisations de l'année précédente. Le travail d'une année ne porte, parfois, ses fruits que l'année suivante :

L'an dernier, je vous annonçais que le réaménagement général des locaux communs – transformation qui a couru sur plusieurs années - était enfin terminé. Cela était sans compter sur l'avis de la commission de sécurité, qui a demandé certaines corrections. Parfois, des détails infimes, cependant contraignants car devant répondre à la réglementation, comme le déplacement de quelques centimètres de prises électriques dans les salles de bain. Mais également, des modifications plus significatives, comme la mise en place d'une porte coupe-feu pour l'entrée de la chapelle, juste derrière vous...

Après l'agencement de la nouvelle cuisine au 1^{er} niveau, ce sont les couloirs et l'espace central de l'étage qui ont été revisités : Dans un premier temps, notre équipe technique, Ronan et Patrice, a procédé au changement des dalles des plafonds, pour apporter plus de luminosité. Puis le sol a été recouvert d'un nouveau revêtement plus chaleureux, mais surtout plus efficace dans l'absorption des sons. Enfin, ce sont les parois verticales qui ont fait l'objet de la plus grande des métamorphoses : dans la partie basse, des panneaux colorés, en SPM, un plastique dur, résistant aux à-coups des fauteuils et chariots, dans la partie haute, un revêtement nettoyable et lessivable, personnalisé au nom du couloir :

Rappelez-vous, en 2024, la mise en place de la nouvelle signalétique. Les 4 ailes avaient été renommées : Anémone pour le bâtiment A, puis Belle de Jour, Capucine et enfin Dalhia pour le D.

Dans cet esprit, aujourd'hui, ce sont des anémones, des belles de jour et des capucines qui fleurissent dans les couloirs, pour illuminer le quotidien.

A l'issue de la réunion, pour le traditionnel moment de convivialité, nous vous convierons à vous rendre, justement, au 1^{er} étage, où vous pourrez découvrir ou redécouvrir, cette réalisation et ce que nous appelons désormais l'espace « Marguerite ».

Cette rénovation et cet embellissement ont pu être réalisés, notamment, grâce à une donation faite à l'association, il y a deux ans. Donations, dont le foyer a été, régulièrement, bénéficiaire, tout au long de son histoire. Au fil du temps, ces donations ont participé à la création d'une galerie, à l'agrandissement du restaurant, à la genèse de l'unité, au rajout d'un ascenseur, ou à l'édification des grands chênes par exemple. A chaque fois, les sommes devant être destinées à un investissement.

De nombreuses réalisations ont eu lieu en 2025 :

L'implantation de deux portails rue de Nantes pour sécuriser les entrées et prévenir la sortie éventuelle de résidents désorientés. Equipement qui a été accompagné d'une signalétique distinguant l'entrée des fournisseurs de celle des visiteurs.

La mise en place de poignées de porte intelligentes, au sein de l'unité accueillant les personnes désorientées. Dorénavant, pour les douze chambres équipées, la porte ne peut s'ouvrir qu'en présence du badge des soignants ou du bracelet du résident. Ainsi, la nuit, la déambulation dans l'espace « Arc en ciel », est possible sans le risque qu'un résident ne pénètre dans la chambre de son voisin.

C'est sur la seconde partie de l'année 2025, que la nouvelle chaudière a, enfin, été installée ; Chaudière dont le combustible est des pellets, aujourd'hui pellets classiques, demain pellets de palettes recyclées. Cette installation nous permet de répondre, de façon significative, aux exigences du « décret tertiaire ». Le décret tertiaire est une obligation réglementaire qui engage les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique. Cette règle impose de réduire progressivement la consommation énergétique afin de participer à la lutte contre le réchauffement climatique.

Dans le contexte de flambée des prix de l'énergie, suite aux différents conflits de ces dernières années, cette installation – qui a été couplée avec une nouvelle chaudière de secours gaz, plus performante et économe - devrait générer une réelle économie budgétaire.

Dans la même finalité, nous menons actuellement, une étude pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur certains toits. Nous sommes déjà équipés de panneaux solaires thermiques qui génèrent l'eau chaude sanitaire dont nous avons besoin tout au long de la journée. Là, il s'agira de panneaux produisant une électricité destinée à la revente.

Pour les années à venir, les idées ne manquent pas :

Comme je l'indiquais, en début de présentation, la commission travaux a pour nouvel objectif, le projet de rénovation de la cuisine. L'actuelle cuisine date de plus de 20 ans. La commission a déjà rencontré trois aménageurs spécialisés. Plusieurs scénarios sont envisageables : réaménagement avec ou sans extension, réaménagement avec ou sans délocalisation de la cuisine, le temps des travaux. Soyez rassurés, une de nos premières exigences, quelle que soit l'option choisie, est la continuité d'une restauration réalisée sur place, pendant la période de modernisation.

En 2025, nous avons procédé à la réfection du carrelage de la cour intérieure et du petit patio. Il nous faut maintenant penser à la terrasse de la salle à manger des familles, dont la structure a été fragilisée par le temps.

Les couloirs du premier étage ayant été rajeunis, certains espaces comme le couloir rez de chaussée bâtiment A, nous semblent, maintenant, tristounets et démodés, voire détériorés, (la cage de l'escalier principal). Nous réfléchissons à leur rafraichissement. Mais tout ceci a un coût. Nous sommes dans la nécessité d'étaler les projets, c'est la raison pour laquelle le nouvel ordonnancement du hall du rez-de-chaussée, avec son antique bac à poissons, viendra certainement dans un second temps, après les cuisines.

Nous avons, également, des projets concernant la résidence des grands chênes dont nous avons eu la joie de fêter, au printemps dernier, les 25 ans.

Entre 2023 et 2024, nous avons procédé à la réfection totale des cuisines et des salles de bain. L'année dernière, je vous annonçais qu'un renouvellement des baies vitrées serait bienvenu. Aujourd'hui, l'étude se porte non seulement sur les baies vitrées, mais aussi sur l'étanchéité des coursives, certaines reprises de maçonnerie et un ravalement extérieur. Récemment, l'espace jardin côté route a été remanié, suite à l'abattage du pin qui menaçait de tomber.

Enfin, un autre projet devrait rapidement aboutir : la climatisation de la chapelle – qui outre d'optimiser le confort des utilisateurs, été comme hiver - il s'agit d'une climatisation réversible - créerait un troisième espace climatisé - en complément de la salle du restaurant et du hall du 1^{er} étage.

Un autre sujet à l'étude est la capacité de l'établissement. En effet, l'établissement est officiellement habilité, que ce soit par l'A.R. S ou que ce soit par le département, pour 84 lits. Or, nous accueillons 90 personnes. Depuis maintenant douze ans, ce décalage fait l'objet de pourparlers réguliers avec les deux organismes contributeurs, sans aucun aboutissement. Dans le cadre du renouvellement des conventions tripartites, nous avons proposé plusieurs solutions. La dernière serait de destiner un secteur du bâtiment à l'accueil de patients en soin de suite d'hospitalisation. Notre dernier échange date du 27 mars. Wait and see.